



## Communiqué de presse

<b>Sujet</b>	<b>Assemblée des délégués du 18 avril 2015</b>
Pour tout renseignement	Martin Bäumle, président, tél. +41 79 358 14 85 Laurent Seydoux, vice-président, tél. +41 79 203 74 05
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne, tél. +41 31 322 60 57, Courriel suisse@vertliberaux.ch
Date	18 avril 2015

### Oui au diagnostic préimplantatoire, Non à la LRTV, l'impôt sur les successions et les bourses d'étude

**Les Vert'libéraux ont adopté leurs mots d'ordre pour les votations du 14 juin au niveau fédéral lors de l'Assemblée des délégués à Wettingen /Argovie. Les délégué-e-s approuvent le diagnostic préimplantatoire et rejettent la loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV). Ils ont également refusé l'initiative voulant imposer les successions et l'initiative sur les bourses d'étude. Le président du parti, Martin Bäumle, a souligné devant les délégués que les Vert'libéraux avaient certes vécu les résultats des dernières élections à Lucerne et à Zurich comme un avertissement, mais qu'ils n'entendaient pas changer de direction pour autant : « Les Vert'libéraux sont le seul parti qui s'engage en faveur d'un environnement préservé et d'une politique économique et sociétale libérale. Nous poursuivrons dans cette voie également à l'avenir. »**

Après une intense discussion entre le Conseiller national Thomas Weibel et l'ancien président du PEV Heiner Studer les délégués ont clairement approuvé avec 138 oui contre 8 non et 10 abstentions la nouvelle disposition dans la Constitution sur le diagnostic préimplantatoire. Les délégués ont donc partagé l'avis du Conseiller national Thomas Weibel : « La disposition constitutionnelle sur le diagnostic préimplantatoire est un développement mesuré de la médecine de la procréation en Suisse. Elle confie la responsabilité aux parents plutôt qu'à l'Etat, ce qui s'accorde avec les convictions des Vert'libéraux. »

Les Vert'libéraux refusent avec 101 non contre 29 oui et 14 abstentions la modification de la loi sur la radio et la télévision (LRTV). Le Conseiller national Josias Gasser résume les raisons du non : « Les Vert'libéraux soutiennent un service public dans les médias mais estiment qu'il faut réformer en simplifiant le mode de financement. Malheureusement la nouvelle LRTV ne diminuerait pas le coût important de la bureaucratie liée son l'encaissement et de nombreuses entreprises devraient supporter une charge supplémentaire. La redevance pour les entreprises est contraire au système, car les employeurs et les salariés doivent déjà s'acquitter d'une redevance non liée à la possession d'un appareil. »

### **Non à une triple imposition fiscale**

Les Vert'libéraux rejettent l'initiative populaire « Imposer les successions de plusieurs millions de francs » avec 109 non contre 17 oui et 20 abstentions. Le Conseiller national Thomas Maier explique : « Une triple imposition par le biais du revenu, de la fortune et de la succession est une mesure déloyale, qui met en particulier en danger la transmission des PME. L'effet rétroactif de l'initiative pour imposer les successions est extrêmement discutable du point de vue juridique. L'affectation pour le financement de l'AVS n'est pas une solution à long terme. »

Les Vert'libéraux rejettent de même l'initiative sur les bourses d'étude avec 101 non contre 19 oui et 12 abstentions. Le Conseiller national Roland Fischer résume la position de l'Assemblée : « Les Vert'libéraux refusent de transférer la responsabilité pour les bourses d'étude des cantons à la Confédération. L'initiative des bourses d'étude contrevient au système fédéraliste de la formation et entraîne des coûts nettement plus élevés, tant pour les cantons que pour la Confédération. En outre, la majorité des cantons a déjà fait un pas dans la direction de l'harmonisation de façon volontaire en approuvant le concordat sur les bourses d'études. »